



PREFET DE L'ALLIER

Préfecture
Direction de la réglementation
des libertés publiques et des étrangers
Bureau des élections et de la réglementation générale

Moulins, le 09/10/2013

Affaire suivie par Mme FORESTIER
04 70 48 33 48
chantal.forestier@allier.gouv.fr

n° 59/13

Le Préfet de l'Allier

à

**Mesdames et Messieurs les Maires de l'Allier
(en communication à Messieurs les Sous-Préfets de Montluçon et Vichy
et Madame la Directrice de Cabinet)**

Objet : Nouvelle réglementation relative aux armes et munitions

Il m'a paru utile de vous informer des nouvelles mesures réglementaires relatives aux armes et munitions, dans le cadre des informations que vous seriez amené à donner à vos administrés.

En effet, le décret n° 2013-700 du 30 juillet 2013 portant application de la loi n° 2013-304 du 6 mars 2012 relative à l'établissement d'un contrôle des armes moderne, simplifié et préventif abroge le décret n° 95-589 du 6 mai 1995 relatif à l'application du décret du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions.

Ces nouvelles dispositions se traduisent par des simplifications administratives. Ainsi, les différentes catégories d'armes sont désormais définies par leur régime juridique d'acquisition et de détention :

- catégorie A : les armes et matériels interdits,
- catégorie B : les armes soumises à autorisation,
- catégorie C : les armes soumises à déclaration,
- catégorie D : les armes soumises à enregistrement et à détention libre.

Je vous prie de trouver, ci-joint, un exemplaire de chaque imprimé cerfa pour les armes soumises à autorisation, déclaration et enregistrement. Je vous précise que les imprimés correspondant à chaque catégorie d'arme sont accessibles et téléchargeables sur le site des services de l'Etat (www.allier.gouv.fr).

Pour les armes de catégorie B, les pièces à joindre à l'imprimé cerfa 12644*02 sont les suivantes :

- copie de la pièce d'identité (recto-verso),
- un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales,
- copie d'un justificatif de domicile,
- copie de la licence de la fédération française de tir tamponnée par le médecin,
- copie du carnet de tir comportant 3 séances de tir espacées au moins de 2 mois,
- l'avis favorable délivré par la fédération française de tir,
- justificatif de possession d'un coffre fort.

Le dossier est à adresser par le pétitionnaire directement à la préfecture (communes relevant de l'arrondissement de Moulins) ou à la sous-préfecture de Montluçon et Vichy selon le domicile du détenteur de l'arme.

Pour les armes de catégorie C et D, une copie du permis de chasser revêtu du visa et de la validité de l'année en cours ou de la licence de tir en cours de validité tamponnée du cachet d'un médecin ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du demandeur doivent accompagner l'imprimé cerfa 12650*02 (C) ou cerfa 14700*02(D).

Le dossier est à adresser par l'armurier ou le détenteur de l'arme directement à la préfecture (communes relevant de l'arrondissement de Moulins) ou à la sous-préfecture de Montluçon et Vichy selon le domicile du détenteur de l'arme.

Mes services sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général p.i,
Le Sous-Préfet de Montluçon


Thierry BARON



N° 12650*02

REPUBLIQUE FRANCAISE

DECLARATION D'ACQUISITION, VENTE, CESSION
OU MISE EN POSSESSION DES ARMES DE LA CATEGORIE C
(Application des articles 45 et 50 du décret du 30 juillet 2013)

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 – article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

(à envoyer par l'acquéreur à l'autorité préfectorale compétente accompagné de la copie de la carte nationale d'identité et d'une copie du permis de chasser validé ainsi que d'un titre de validation de l'année en cours ou de l'année précédente ou de la licence de tir).

ACQUÉREUR OU PERSONNE MISE EN POSSESSION <i>Propriétaire ou détenteur</i>	VENDEUR OU CÉDANT <i>Propriétaire ou détenteur</i>
Nom : _____	Nom : _____
Prénoms : _____	Prénoms : _____
Date de naissance : _/ _/ _ _	Date de naissance : _/ _/ _ _
Lieu de naissance : _____	Lieu de naissance : _____
Demeurant à : _____	Demeurant à : _____
Rue : _____ N° _____	Rue : _____ N° _____

Je soussigné :

Déclare acquérir, entrer en possession, céder ou vendre (2) l'arme dont les caractéristiques figurent ci-dessous.

Je demande la délivrance du récépissé correspondant.

Je certifie sur l'honneur des déclarations portées ci-dessous.

A _____, le _____

Signature :

CARACTÉRISTIQUES DE L'ARME DÉCLARÉE

<p>I – Arme de poing</p> <p>Type (1) : _____ Marque : _____</p> <p>Modèle : _____ N° matricule : _____</p> <p>Calibre : _____ <input type="checkbox"/> Percussion centrale <input type="checkbox"/> Percussion annulaire <input type="checkbox"/> Canon lisse <input type="checkbox"/> Canon rayé</p> <p><input type="checkbox"/> Arme automatique <input type="checkbox"/> Semi-automatique <input type="checkbox"/> A répétition <input type="checkbox"/> A un coup</p> <p>Catégorie : _____ Paragraphe : _____</p> <p>II – Arme d'épaule</p> <p>Type (2) : _____ Marque : _____</p> <p>Modèle : _____ N° matricule : _____</p> <p>Calibre : _____ <input type="checkbox"/> Percussion centrale <input type="checkbox"/> Percussion annulaire Nombre de canons : _____ <input type="checkbox"/> Canon lisse <input type="checkbox"/> Canon rayé</p> <hr/> <p>(1) Pistolet, revolver. (2) Fusil, carabine</p>	<p>Longueur canon : <input type="checkbox"/> ≤45 cm <input type="checkbox"/> >45cm et ≤60 cm <input type="checkbox"/> >60cm Longueur de l'arme : <input type="checkbox"/> ≤80 cm <input type="checkbox"/> >80 cm</p> <p>Système d'alimentation : <input type="checkbox"/> Automatique <input type="checkbox"/> Semi automatique <input type="checkbox"/> >3 coups (y compris chambre) <input type="checkbox"/> ≤ 3 coups (y compris la chambre) <input type="checkbox"/> Magasin ou chargeur</p> <p><input type="checkbox"/> A répétition <input type="checkbox"/> >10 coups (chargeur seul) <input type="checkbox"/> ≤ 10 coups (chargeur seul)</p> <p><input type="checkbox"/> Un coup par canon Catégorie : _____ Paragraphe : _____</p> <p>II – Arme d'épaule ou de poing Semi-automatique ou à répétition</p> <p>- ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (e) du 2° de la catégorie B)</p>
--	---

RECEPISSE DE DECLARATION D'ACQUISITION, VENTE, CESSION
OU MISE EN POSSESSION DES ARMES DE LA CATEGORIE CPièce présentée : Passeport Carte nationale d'identité Carte résident ordinaire Carte résident privilégié Carte de séjour ressortissant UE Etrangers autres documents

N° : _____

Délivré le : _/ _/ _|||_
 jour mois année

Par : _____

Récépissé remis le : _/ _/ _|||_

Transmis au préfet le : _/ _/ _|||_

Date de réception de la déclaration : _/ _/ _|||_
(cachet) *Le préfet,*

N° 12644*02

DEMANDE

D'AUTORISATION D'ACQUISITION ET DE DÉTENTION D'ARMES ET DE MUNITIONS
DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION DE DÉTENTION

(Application de l'article 30 du décret du 30 juillet 2013)

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978– article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

État civil

Nom (1) : _____

Epouse (facultatif) : _____

Prénoms : _____

Né(e) le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|
 Jour Mois Année

A : _____ Code pays ou département : _____

Domicile : Numéro, nature et nom de la voie _____

|_|_|_|_| _____

Code postal

Ville ou commune

Profession : _____

Matériel sollicité

Armes : Cat. Calibre Nature (2)
 |_|_| |_|_|_|_|
 |_|_| |_|_|_|_|
 |_|_| |_|_|_|_|Munitions : Nombre Cat. Calibre
_	_		_	_		_	_	_	_
_	_		_	_		_	_	_	_
_	_		_	_		_	_	_	_

Cession entre particuliers

Nom et prénom du cédant : _____

Autorisation délivrée le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_| Sous le numéro : _____
 Jour Mois Année

Par : _____

Pour une arme de : | | | | |
 Cat. Calibre Marque Numéro Nature(2)

Motif

 Défense Sport Autre motif

Nota : La personne, sollicitant une autorisation pour une deuxième arme de défense, précise :

L'adresse du local professionnel ou de la résidence secondaire :

Le soussigné déclare sur l'honneur (rayer les mentions inutiles) :

- N'avoir jamais été en traitement dans un hôpital psychiatrique.
- Avoir été en traitement dans un hôpital psychiatrique (ci-joint, certificat médical prévu par l'article 13 du décret du 30 juillet 2013).
- Ne détenir aucune arme ou munition.
- Détenir les armes et (ou) munitions figurant au dos du document.

(1) Nom de jeune fille (s'il y a lieu).

(2) C (carabine), F (fusil), R (revolver), P (pistolet)

ARMES				
Catégorie	§	Calibre	Marque	Numéro

AUTORISATIONS		
Délivrée par	Date	Numéro

MUNITIONS		
Nombre	Catégorie	Calibre (long ou court)

Je soussigné (nom et prénoms) : _____

Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent imprimé.

A _____, le _____
Signature :

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION	
<p>Pièces présentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité en cours de validité <input type="checkbox"/> Carte de résident ordinaire <input type="checkbox"/> Carte de résident privilégié <input type="checkbox"/> Carte de séjour ressortissant UE <input type="checkbox"/> Etrangers autres documents (les préciser) <input type="checkbox"/> Extrait d'acte de naissance avec mentions marginales 	<p>N° : _____</p> <p>Délivrée le : __ __ __ __ __ __ Jour Mois Année</p> <p>Par : _____</p>
<p>S'il y a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Carte d'affiliation à la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.) <input type="checkbox"/> Preuve de la sélection en vue de concours de tirs internationaux <input type="checkbox"/> Autorisation de détention d'arme 	
<p>Pièces jointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pièce justificative du domicile personnel 	
<p>S'il y a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avis favorable de la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.) <input type="checkbox"/> Certificat médical <input type="checkbox"/> Pièce justificative du local professionnel ou de la résidence secondaire 	
Signature et cachet de l'autorité préfectorale :	

ANNEXE A LA DEMANDE D'AUTORISATION OU DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION

I- Arme de poing

Type (1) : _____ Marque : _____

Modèle : _____ N° matricule : _____

Calibre : _____

Percussion centrale
Canon lisse

Percussion annulaire
Canon rayé

Capacité de l'arme : < 21 coups > 21 coups

Arme semi-automatique

A répétition

A un coup

Catégorie : _____

Paragraphe : _____

II – Arme d'épaule

Type (2) : _____

Marque : _____

Modèle : _____

N° matricule : _____

Calibre : _____

Percussion centrale

Percussion annulaire

Nombre de canons : _____

Canon lisse

Canon rayé

Longueur canon :

< 45 cm

> 45 cm et < 60 cm

> 60 cm

Longueur de l'arme :

< 80 cm

> 80 cm

Capacité de l'arme :

< 31 coups

> 31 coups

Système d'alimentation :

Automatique

Semi – automatique

> 3 coups (y compris la chambre)

< 3 coups (y compris la chambre)

A répétition

Magasin ou chargeur amovible

rechargement à pompe

> 10 coups (chargeur seul)

< 10 coups (chargeur seul)

Un coup par canon

Catégorie : _____

Paragraphe : _____

III – Arme d'épaule ou de poing semi – automatique ou à répétition

Ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (e) du 2° de la catégorie B)

(1) Pistolet, revolver.

(2) Fusil, carabine.

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'ACQUISITION, VENTE, CESSION
ENTRE PARTICULIERS OU MISE EN POSSESSION D'UNE ARME OU D'UN
ELEMENT D'ARME DU 1° DE LA CATEGORIE D**

IMPORTANT : Quiconque se fera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978).

Volet n° 1 (à envoyer à l'autorité préfectorale compétente accompagné de la copie de la carte nationale d'identité et d'une copie du permis de chasser validé ainsi que d'un titre de validation de l'année en cours ou de l'année précédente ou de la licence de tir et à conserver par le titulaire pendant une durée de cinq ans)

I - ACQUÉREUR

II - VENDEUR

Nom : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Fonction _____

Adresse :

N°Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, rue, ...)

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Nom : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Raison sociale : _____

SIRET/SIREN : _____

Représenté par : _____

Adresse :

N°Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, rue, ...)

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

III - MATERIEL ACQUIS

CARACTÉRISTIQUES DE L'ARME DÉTENUE

Famille d'arme : _____ Canon (type) : _____

Type d'arme : _____ Canon (nombre) : _____

N° de matricule : _____ Longueur de l'arme : _____

Marque : _____ Longueur du canon : _____

Modèle : _____ Calibre : _____

Fabricant : _____ Nombre de coups : _____

Pays d'origine : _____ Mode de percussion : _____

Système d'alimentation : 1 coup / 1 coup par canon

CLASSEMENT : _____

Date de la cession : _____

Signature de l'acquéreur :

Signature du vendeur :

DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'ACQUISITION, VENTE, CESSION ENTRE PARTICULIERS OU MISE EN POSSESSION D'UNE ARME OU D'UN ELEMENT D'ARME DU 1° DE LA CATEGORIE D

IMPORTANT : Quiconque se fera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978).

Volet n° 2 (à retourner par le vendeur à l'autorité préfectorale compétente accompagné de la copie de la carte nationale d'identité et d'une copie du permis de chasser validé ainsi que d'un titre de validation de l'année en cours ou de l'année précédente ou de la licence de tir).

I – ACQUÉREUR	II- VENDEUR
Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénoms : _____ Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Fonction : _____ Adresse : _____ N°Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, rue, ...) _____ Nom de la voie _____ Code postal Localité Pays	Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénoms : _____ Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Raison sociale : _____ SIRET/SIREN : _____ Représenté par : _____ Adresse : _____ N°Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, rue, ...) _____ Nom de la voie _____ Code postal Localité Pays
III - MATERIEL ACQUIS	
CARACTÉRISTIQUES DE L'ARME DÉTENUE	
Famille d'arme : _____ Canon (type) : _____ Type d'arme : _____ Canon (nombre) : _____ N° de matricule : _____ Longueur de l'arme : _____ Marque : _____ Longueur du canon : _____ Modèle : _____ Calibre : _____ Fabricant : _____ Nombre de coups : _____ Pays d'origine : _____ Mode de percussion : _____ Système d'alimentation : 1 coup / 1 coup par canon Classement : _____ Date de la cession : _____ Signature de l'acquéreur : _____ Signature du vendeur : _____ Date et Visa de l'autorité de police ou de gendarmerie : _____	